



Le baptême civil (ou républicain) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer, de manière symbolique, aux valeurs républicaines.

Historiquement, la notion de baptême républicain remonte au décret du 20 prairial, an II (8 juin 1794) qui a décidé que les municipalités seraient les seules institutions habilitées à établir les actes de l'état civil.

Néanmoins, le baptême républicain n'est prévu par aucun texte législatif. Les maires ne sont donc pas tenus de le célébrer et il n'y a pas de cérémonial préétabli.

Par ailleurs, ne s'agissant pas d'un acte d'état civil, le maire n'est pas autorisé à l'inscrire sur les registres de l'état civil.

Ainsi, rien n'oblige l'officier d'état civil à recevoir une déclaration de « baptême » ou de « parrainage civil ». Cela ne lui est pas interdit non plus, mais les certificats ou documents qu'il délivre pour l'occasion, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présente aucune valeur juridique.

En résumé, l'engagement que prennent les parrain et marraine de suppléer les parents, en cas de défaillance ou de disparition, n'a qu'une valeur morale. Il est donc conseillé aux parents de désigner un tuteur par voie testamentaire notariée (article 403 du code civil).

Nom et prénom du ou des enfants :	
Nom et prénom du père :	Tél. :
Nom et prénom de la mère :	Tél. :
Date et heure du baptême :	
Officier d'état civil souhaité :	
Nombre approximatif de personnes :	
Présence d'une personne à mobilité réduite.....oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
Célébration de la cérémonie en extérieur (si le temps le permet).....oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

Le présent dossier de baptême vous a été remis le.....

Il vous appartient :

- 1) de le compléter et de réunir la **totalité** des pièces demandées ci-dessous.
- 2) d'en effectuer le dépôt, à l'accueil de la mairie de Toulouges, avenue Jules Ferry (centre ville).

Pièces à fournir

Pièce d'identité des parents
Justificatif de domicile sur Toulouges, daté de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe)
Copie intégrale de l'acte de naissance du ou des enfant(s) datée de moins de 3 mois
Livret de famille
Photocopie de la pièce d'identité du parrain et de la marraine (<u>un seul parrain</u> et <u>une seule marraine</u> par enfant baptisé)

Partie à compléter par la mairie

Le présent dossier a été réceptionné **COMPLET**

le.....